



Appel à candidature 2019 Projets de créations marionnettiques

Depuis 2006 L'UsinoTOPIE, *Fabrique des arts de la marionnette* s'attache à transmettre et éclairer sur les arts de la marionnette en tant que patrimoine culturel, à soutenir, accompagner et promouvoir leurs héritières, les pratiques contemporaines, et à sensibiliser publics et acteurs de la société à la diversité de cette discipline artistique.

La Fabrique de l'UsinoTOPIE est un outil particulièrement adaptée à la création de spectacles de marionnettes. Elle offre aux marionnettistes un confort de travail unique permettant les indispensables allers-retours de l'atelier au plateau* spécifiques à la discipline artistique. Les espaces sont pratiques et modulables. L'environnement du lieu est paisible et agréable ce qui favorise la recherche et la concentration. La réalisation des décors, des accessoires, des marionnettes est facilitée par la proximité de nombreux commerces (magasins de bricolage et vendeurs de matériaux) mais aussi d'artisans spécialisés notamment dans la ferronnerie et la menuiserie. Le lieu est situé à Villemur-sur-Tarn, à 35 km de Toulouse et 25km de Montauban.

Depuis 2007, notre structure soutient la création de spectacles - et plus particulièrement les formes issues des arts de la marionnette - en mettant à disposition des artistes, des espaces de travail équipés : salle de répétition, de réunion, bureau, loge, ateliers bois, métal, fabrication de marionnettes.

En complément de ces temps d'accueils nous proposons parfois aux compagnies, un accompagnement sur le plan artistique, technique et/ou administratif. Ces interventions, sous forme d'appui-conseil ou de prestations, assurées par les artistes fondateurs de l'UsinoTOPIE, sont mises en place à la demande, en fonction des projets et des moyens.

L'UsinoTOPIE, *Fabrique des arts et de la marionnette*, accueille chaque année 10 à 13 compagnies selon des modalités variables.

Depuis 2018, l'Usinotopie a précisé sa direction artistique autour de la valorisation du travail plastique réalisé en atelier. Les projets présentés devront ainsi s'inscrire dans cette démarche d'aller-retour entre la création scénique et la conception marionnettique.

Nous accueillons dans ce cadre, des projets tout public et jeunes publics.

* Plateau équipé de 10x7,2mx4m et détail du matériel mis à votre disposition à l'atelier : Cf fiche technique jointe

Cette année, deux dispositifs d'accueil en résidence font l'objet d'un appel à projet :

- **Résidence Laboratoire d'idées** (durée 6 jours) :
un temps dédié à l'écriture, à l'exploration, à la recherche

* Le travail de résidence :

Il s'agit de la première phase d'exploration d'un projet de création. La résidence Laboratoire d'idées est prévue pour permettre aux compagnies sélectionnées de bénéficier d'une mise à disposition gratuite de l'ensemble des espaces de création (plateau, ateliers). Elle a pour objectif de favoriser la recherche et l'expérimentation d'idées, sans obligation de production.

* Lien avec le public :

La compagnie est invitée, si elle le souhaite, à partager sa recherche avec le public dans le cadre d'un *Laboscope*.

« Un *Laboscope*, c'est quoi ? »

Cadre ouvert qui permet à un artiste, une compagnie de mettre en place un temps participatif de recherche (en lien avec la résidence Laboratoire d'Idées), sans contrainte de production. Le public est envisagé comme un acteur de la recherche et permet d'éclairer celle-ci par son expérience propre. Les niveaux d'apprentissage, les compétences techniques, les statuts (professionnels et amateurs), voire les âges des participants, ne sont pas pris en compte.

Des "règles du jeu" sont proposées par l'artiste, la compagnie : ces règles guident le processus de recherche participative et garantissent le cadre éthique de l'expérience, à savoir, notamment, le respect du rythme et de l'envie de chacun. L'objet de la recherche proposée peut être en lien avec une écriture sur le plateau, une recherche de fabrication, une recherche autour du rapport marionnettiste/spectateur etc...

En tout public un *Laboscope* se déroule sur une soirée ou une journée (6h maximum) de préférence le week-end. Dans le cadre scolaire ou périscolaire, il se déroule sur une durée de 3h (demi-journée) à 5h (journée).

* Prises en charges financières :

Pendant la résidence sont pris en charge les frais de restauration et de transport de la compagnie. Le *Laboscope* fait l'objet d'une rémunération spécifique pour l'artiste qui mène la recherche.

2 projet(s) sélectionnés pour l'année 2019

A noter : Cette résidence peut déboucher sur une résidence Bulle de Fabrique l'année suivante.

- **Résidence Bulle de Fabrique** (durée : 12 jours) :
une étape sur le chemin d'une création

* Le travail de résidence :

La résidence Bulle de fabrique propose aux compagnies sélectionnées une mise à disposition gratuite de l'ensemble des espaces de création (plateau, ateliers), des équipements (parc matériel son et lumière) et d'un accueil technique d'une journée. C'est un temps de travail au plateau ou dans les ateliers qui se situe au tout début ou à la fin d'un parcours de création. (Jusqu'à une possible création lumière)

* Lien avec le public :

Pendant la présence de la compagnie, les artistes sont invités à présenter une ou plusieurs étape(s) de travail *Cheminarium*, ou *Apéro'TOPIE*.

« Un *Cheminarium*, c'est quoi ? »

Quelle que soit l'étape de production vécue à l'Usinotopie, cette rencontre prend la forme, à l'entrée, et/ou en cours, et/ou en fin de résidence, d'un temps partagé "sur le chemin" de la création : les artistes, exposent "là où on en est", "là où on envisage d'aller". Ce temps ne consiste pas à montrer une forme spectaculaire aboutie. C'est un espace de rencontre qui peut en toute légitimité donner sa place aux doutes et fragilités inhérents à tout acte créatif. En tout public, un *Cheminarium* se déroule, à priori, en fin de journée et dure entre 1h et 1h30. Dans le cadre scolaire ou périscolaire, ils se déroulent sur une durée d'une heure en semaine (pour les écoles) ou le mercredi.

Un *Apéro'TOPIE*, c'est quoi ?

Cette rencontre apéritive est envisagée comme une mise en appétit culturelle. Il s'agit ici d'entre-ouvrir les portes du dispositif de création en sortie de résidence. Présentation du projet, des marionnettes, scènes en cours, prototypes... dans une ambiance simple et conviviale. Durée maximale avec les échanges 45 minutes. Ouvert à tous.

Les projets à l'attention du jeune public accueillis dans le cadre de ce dispositif font parfois l'objet d'un préachat d'une ou plusieurs représentations s'ils sont sélectionnés pour un parcours d'action culturelle.

* Soutien au développement du projet auprès d'un réseau de professionnels partenaires :

Dans le cadre de notre partenariat avec le Festival Marionnettissimo, la compagnie est invitée à présenter son projet aux Coulisses de la création. L'année suivante, certains spectacles finalisés peuvent être sélectionnés aux Tremplins Mario.

* Prises en charges financières :

Pendant la résidence sont pris en charge les frais de restauration et de transport de la compagnie. Les sorties de résidences font par ailleurs l'objet d'une rémunération des artistes et techniciens.

6 projets sélectionnés pour l'année 2019

Modalités de réception des candidatures

Le formulaire de candidature concerne les projets que nous accueillerons en résidence du 1 janvier au 31 décembre 2019

Un dossier est à constituer, **au format PDF**, il comprend :

Documents demandés :

- Le formulaire type à télécharger [ici](#) à compléter et nous retourner
- Dossier présentant le projet de création et la compagnie
- Liens vidéos et/ou visuels si possible
- Budget
- Liste de l'équipe artistique et technique envisagée
- Liste des éventuels co-producteurs
- Liste des lieux de diffusion pré-sentis

Les dossiers sont à nous adresser avant le 10 septembre 2018

A nous renvoyer par email à contact@lusinotopie.fr

Modalités de sélection des compagnies

Les propositions sont évaluées en fonction de plusieurs critères :

- Compagnie déclarée sur le plan administratif et en règle de ses obligations sociales et administratives
- Propos narratif singulier et étayé
- Scénario suffisamment rédigé
- Diversité des technique(s) utilisée(s)
- Conception plastique et exploitation de l'espace Atelier mis à votre disposition
- Originalité de la forme proposée
- Projet scénographique et identité visuelle
- Inscription du projet dans une démarche professionnelle, en lien avec le parcours de compagnie

Notre commission veille à la diversité des différents projets accueillis. Elle sélectionne au maximum 8 projets dont 50% (minimum) portés par des compagnies régionales et 50 % (maximum) portés par des compagnies nationales.

Réponse des candidatures sélectionnées : 30 septembre 2018

Début des résidences : Janvier 2019

Modalités d'accueil en résidence

Si votre projet est retenu nous établirons une convention de mise à disposition gratuite de la Fabrique. Vous disposerez des outils et du matériel technique pendant toute votre période de résidence. Le logement se fera en appartement ou en caravane (selon la disponibilité). Nous pourrions être amenés à mettre en place, autour de votre accueil, un projet d'action culturelle en direction des scolaires ou du tout public. **Durant les résidences, les salaires de l'équipe artistique et technique sont à la charge de la compagnie**



Contact : L'UsinoTOPIE, Fabricant d'Ailleurs

347 route de Villebrumier , 31340 Villemur-sur-Tarn

05 61 09 92 59 / contact@lusinotopie.fr / www.lusinotopie.fr

Soutien / Partenaires

Avec le soutien de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie, du Conseil Départemental de la Haute Garonne, du Conseil Régional Occitanie et de la Municipalité de Villemur-sur-Tarn - Partenaires : Et qui libre/Marionnettissimo - Festival MiMa - Centre Culturel des Mazades

